

### **Introduction par Roberto Drapron :**

En tant que Maire-adjoint à la démocratie locale, initiatives citoyennes et associatives, j'ai la responsabilité de vous souhaiter la bienvenue à la Maison de l'environnement pour cette soirée des vœux 2024.

J'invite l'ensemble des élus de notre Conseil Municipal à me rejoindre.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui permettent avec leur participation active, l'organisation de cette soirée : agents de nos services communaux, le traiteur l'Escale gourmande qui servira un buffet de produits locaux, les Amis de l'Estaminet et leur plateau des fromages de France, les élèves de la Ferme école Graine d'avenir d'où proviennent les légumes du buffet, le MagLab avec les nouvelles lettres « #Magny78 » qu'ils réalisent, les habitants qui ont participé à la création des multiples décorations, Elyan Clément pour l'exposition de photographies de sportives et sportifs de notre commune.

Vous avez pu découvrir ou redécouvrir Les Falbalas. Il s'agit d'une chorale de 50 femmes créée en 2011, qui porte l'amour du chant de toutes générations. C'est un « chœur de cœur » que nous retrouverons le 8 mars prochain, ici même, à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes.

Et je vous invite encore à les applaudir chaleureusement pour leur investissement à tous, il représente une partie des femmes et des hommes qui font la richesse de notre vie associative et événementielle.

J'invite à présent à nous rejoindre les personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes ce soir à nos côtés, pour Magny-les-Hameaux :

- M. Jean-Noël BARROT, Ministre chargé du numérique,
- M. Jean-Jacques BROT, Préfet des Yvelines,
- Mme Florence GHILBERT, Sous-Préfète de l'arrondissement de Rambouillet,
- Mme Anne BERGANTZ, Députée des Yvelines,
- Mme Élodie DUCROHET, Conseillère régionale et Maire-adjointe de Voisins-le-Bretonneux,
- Mme Sandrine GRANDGAMBE, Conseillère régionale et Maire-adjointe de Trappes,
- Mme Alexandra ROSETTI, Conseillère départementale, Vice-présidente de l'agglomération, Maire de Voisins-le-Bretonneux,
- M. Didier FISCHER, Maire de Coignières et Vice-Président de l'agglomération,
- M. Philippe GUIGUEN, Maire des Clayes-sous-Bois et Vice-Président de l'agglomération,
- M. François MORTON, Maire de Guyancourt et Vice-Président de l'agglomération,
- M. Ali RABEH, Maire de Trappes et Vice-Président de l'agglomération,
- Mme Anne GRIGNON, Présidente de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse et Maire de Lévis-Saint-Nom,
- Mme Claire CHÉRET, Maire de Cernay-la-Ville,

-M. Alain SEIGNEUR, Maire de Choisel

- Mme Anne HÉRY-LE-PALLEC, Maire de Chevreuse,

-M. Pascal HAMON, Maire de Milon-la-Chapelle,

-M. Olivier BEDOUELLE, Maire de Saint-Lambert-des-Bois

- M. Dominique BAVOIL, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Vice-Président du Parc naturel régional,

- M. Claude BENMUSSA, Maire de Senlisse

- Mme Sandrine MURGADELLA, 1<sup>ère</sup> Maire-adjointe de Châteaufort et M. Yonel GOUNOT, Maire-adjoint de de Châteaufort, représentant Monsieur le Maire, Patrice BERQUET

- Mme Anne BRUEL, Maire-adjointe de Dampierre-en-Yvelines, représentant Madame la Maire, Valérie PALMER.

Mme Laurence MOREL, 1<sup>ère</sup> Maire-adjointe de Villepreux, représentant M. Jean-Baptiste HAMONIC,

- M. Alain LE VOT, Maire honoraire

Nous saluons également la présence de :

Le Colonel Vincent ROCHE, commandant le groupement de Gendarmerie des Yvelines, ainsi que M. Benoît PERRICHOT, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Magny-les-Hameaux, ainsi que l'ensemble de leurs équipes

Rachid BENEDDINE, principal du Collège Albert Einstein et son équipe.

Le Lieutenant Emmanuel MOREAU, chef du centre de secours de Magny-les-Hameau devait être présent mais il est retenu par une intervention.

Et je cède la parole à notre Maire, Bertrand Houillon.

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Préfet,  
Madame la Sous-Préfète,  
Madame la Députée,  
Mesdames les Conseillères régionales  
Madame la Conseillère Départementale,  
Madame et Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté d'agglomération  
SQY,  
Mesdames et Messieurs les Maires et Maires-Adjoints,  
Messieurs les représentants de la Gendarmerie,  
Monsieur le Chef du centre de secours de Magny-les-Hameaux,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Monsieur le Maire honoraire,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations,  
Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Monsieur le Ministre, cher Jean-Noël, je tiens en premier lieu à te remercier pour ta présence qui, dans un agenda de ministre que nous imaginons bien, atteste, au-delà de nos différences de sensibilité, d'un respect mutuel, significatif de la qualité du débat civique qui nous anime et qui doit tous nous animer, et de la vigueur de nos institutions.

Monsieur le Préfet, je tiens à vous remercier également pour votre présence inédite à nos vœux, aux côtés de Madame la Sous-Préfète et de Monsieur le Ministre, pour la remise de la médaille de la Sécurité intérieure, qui est un symbole fort pour notre commune de Magny-les-Hameaux, pour toutes les personnes qui s'engagent pour les autres avec une solidarité sans faille, pour le Maire que je suis, engagé pour ces valeurs de Fraternité universelle dans lesquelles je sais que nous nous retrouvons.

L'an passé, lorsque je saluais ici-même les femmes et les hommes d'Ukraine, que nous avons accueillis dès mars 2022, j'appelais l'esprit d'Antoine de Saint-Exupéry pour nous éclairer sur notre responsabilité d'agir, même si tout ne va pas toujours pour le mieux.

Qu'un accueil de personnes qui fuient leur pays soit reconnu comme un acte de « sécurité intérieure », me semble aujourd'hui tellement symbolique !

La compréhension et la mise en œuvre de cette Fraternité est peut-être le plus grand défi à relever pour ces prochaines années.

Le nombre de personnes vivant en démocratie s'est récemment effondré dans le monde, passant d'un peu moins de 4 milliards en 2017 à un peu plus de 2 milliards en 2022.

Les enfants représentent 41% des plus de 100 millions de personnes déplacées de force dans le monde.

La Banque mondiale prévoit 260 millions de déplacés climatiques en 2030, dans 6 ans. Ce chiffre pourrait atteindre 1,2 milliards en 2050, dans 26 ans seulement.

Oui ! L'accueil de réfugiés, l'inclusion de personnes qui ont fui leur pays sont notre humble participation pour partager notre humanité, même si tout ne va pas toujours pour le mieux ici-même.

Notre Nation doit vraiment reprendre son souffle, en finir avec des débats incendiaires et déshumanisants et s'attacher à l'inclusion de nouveaux arrivants, se remettre en phase avec les valeurs universelles qui la fondent, et porter plus fort cette Fraternité dans le monde.

Cette médaille de la sécurité intérieure, replace l'enjeu porté par notre action de Fraternité, ici à Magny-les-Hameaux. Cette médaille est celle de toutes les personnes qui y participent au

quotidien, bénévolement ou dans le cadre de leurs activités professionnelles, renforçant l'unité de notre communauté républicaine à Magny-les-Hameaux.

Nous devons aussi replacer le cœur de ces fondements en France : notamment qu'une citoyenne ou un citoyen français ne peut et ne doit pas subir une discrimination selon son origine, son sexe, sa pensée ou sa religion.

Je ne peux évidemment passer sous silence la polémique totalement inopportune autour d'un projet de lieu de culte musulman, dont l'intention est connue depuis plus de dix ans dans notre commune. Cette polémique apporte un lot d'injures, de propos xénophobes, d'incitation à la haine et à la violence, de pressions, de diffamation, et de menaces. Je condamne et condamnerai tous ces actes, d'où qu'ils viennent, qui n'ont aucune place dans notre République et dans notre commune. Et j'ai confiance en notre gendarmerie, en nos services préfectoraux et en notre justice pour répondre face à cela.

Je condamnerais aussi tout procès d'intention ou toute tentative d'accentuer cette polémique qui ne fait que stigmatiser en premier lieu Magny-les-Hameaux et ses habitants.

Car au contraire, comme nous l'avons rappelé à l'unanimité du Conseil Municipal, nous devons œuvrer dans l'apaisement. C'est ce qui me guide en tant que Maire et citoyen.

Nous avons la responsabilité individuelle et collective d'avancer sur ce dossier comme sur tous les dossiers, dans la sérénité, en ayant à cœur de respecter les valeurs républicaines, le principe de laïcité qui protège la liberté de croire ou non, et la Loi qui encadre notre fonctionnement commun. Ce respect des valeurs républicaines, du principe de laïcité, de la Loi, sont ma responsabilité de Maire, que j'assume en lien direct et avec l'accord de Monsieur le Préfet et ses services, et avec le Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (le CIMY) sur ce dossier, comme de façon générale avec l'ensemble des associations représentatives des cultes. Mais c'est aussi la responsabilité de tous les élus locaux et nationaux, et de chaque citoyenne et citoyen.

Soyons vigilants ensemble à la cohésion républicaine de notre belle commune, dans le respect de chacune et chacune.

Vous le savez bien, je n'ai pas pour habitude de parler publiquement de ma vie. Je suis resté silencieux ces quatre dernières semaines, en lien direct et toujours en confiance avec notre gendarmerie et les services de l'État que je remercie grandement. Je suis resté silencieux en partageant la situation avec mes proches, que je remercie pour leur attention et leur soutien si précieux. Mais je veux vous avouer qu'on ne s'habitue pas à cette mise en cause quotidienne de son intégrité, pas plus qu'aux injures, incitations à la violence et menaces, du fait de la fonction de Maire, de ses convictions ou de sa personnalité même. Au bout de près de 4 semaines, et plusieurs dizaines de messages abjects, je souhaite dire publiquement, que chaque individu qui y contribue doit en mesurer sa responsabilité personnelle.

Je ne renoncerai pas aux valeurs de notre République, en tant que Maire évidemment, mais aussi en tant que citoyen. D'ailleurs, et c'est un exemple parmi tant d'autres, le fait que certains s'interrogent sur -je cite- « mon caractère typé », en publiant une photo de ma tête sur les réseaux sociaux, me conforte toujours plus dans mon engagement contre le racisme et sur le caractère nauséabond d'une sélection systématique de l'être humain recherchée par les fascistes en tout genre. Si nous les laissons faire, chacune et chacun sera victime ; y compris celles et ceux qui y contribuent par opportunisme ou égoïsme.

Françoise Giroud le résumait avec ces mots : « Ainsi commence le fascisme. Il ne dit jamais son nom, il rampe, il flotte, quand il montre le bout de son nez, on dit : C'est lui ? Vous croyez ? Il ne faut rien exagérer ! Et puis un jour on le prend dans la gueule et il est trop tard pour l'expulser. »

Et la valeur qui nous protège de cela, c'est bien cette valeur universelle de Fraternité, dont nous devons au plus vite retrouver le chemin.

Cette médaille de la sécurité intérieure - au-delà de reconnaître notre action collective à Magny-les-Hameaux - à l'aube d'une année décisive pour l'Europe, dans un contexte de guerres, d'atteintes aux Droits humains partout dans le monde, est un appel à tous les humanistes à affirmer nettement l'universalité des valeurs de la France, et ce chemin d'une Fraternité plus forte, ici et partout dans le monde.

Le premier des engagements politiques est l'Humain. À la suite des crises successives et dans l'état de morosité actuel, je vous invite à vous éloigner des dogmatismes qui enferment, et à nous engager ici, à Magny-les-Hameaux, avec l'optimisme de la volonté et le pragmatisme du terrain, En premier lieu, nous participons à faire revivre la République accessible pour chacune et chacun. Cela passe par un service public plus proche, plus quotidien et surtout plus réel. Et malgré les difficultés de recrutement que nous connaissons, nous nous attachons à accomplir notre première mission : un service public de proximité pour répondre aux besoins des habitants et à l'intérêt général.

Je suis heureux de vous annoncer que les éléments symboles de notre citoyenneté, nos cartes d'identité et passeports, pourront à nouveau être réalisés dans notre Hôtel de ville, avec notre service « État civil ». Nous avons choisi de répondre à ce besoin important, et la Préfecture a validé et accompagné notre demande d'installation. Cela devrait pouvoir démarrer très vite à présent.

Nous continuons également de déployer l'accès aux services publics via la permanence « Maison France services » au Centre social, qui compte déjà le conciliateur de justice, des permanences de médiations, et de soutien au consommateur, entre beaucoup d'autres initiatives.

Comme par exemple, la lutte contre la fracture numérique : le service senior multiplie les aides pour accompagner dans cet univers dématérialisé.

Nous maintenons et continuons d'adapter notre tarification progressive afin de garantir l'accès de tous les habitants à nos services, de la petite enfance aux seniors. Et toujours pour l'accès aux associations, source d'intégration républicaine, de tous les enfants et les jeunes avec le fameux PALM.

Nous augmentons les capacités d'accueil de notre service Petite enfance avec un multi accueil familial et collectif qui offre dès aujourd'hui, 8 janvier, une capacité de 12 places supplémentaires en ponctuel. Nous continuons de travailler sur l'accueil de la petite enfance pour permettre à plus de familles de trouver une solution de garde adaptée et accessible.

Et nous tentons de recruter et fidéliser au mieux nos animatrices et animateurs, avec la mise en place d'une formation dès ce début d'année pour les agents qui nous rejoignent.

Nous avons remis en place l'accompagnement des seniors isolés pour faire les courses – merci au passage aux bénévoles qui y participent -, mais aussi multiplié les initiatives de visites et les rencontres entre différentes générations, pour lutter contre l'isolement. Cette dynamique s'amplifiera encore cette année, grâce aux services civiques présents à nos côtés. Maison Madeleine, ce projet innovant d'habitat intergénérationnel et solidaire, va très prochainement déposer son permis de construire : nous entrons donc à présent dans la phase concrète de cette belle initiative que nous soutenons depuis l'origine. Je rappelle que nous avons fait le choix de préempter ce terrain, en lieu et place de l'agglomération, afin de pouvoir travailler ce projet indispensable pour faciliter l'inclusion dans la vie quotidienne par le dialogue et l'entraide. Nous participons ainsi à la diversification de notre offre de logement, et à l'évolution de la façon d'habiter un territoire. Y « co-habiteront » des seniors, des jeunes, des personnes en situation de handicap et une famille, avec le projet complémentaire d'une micro-crèche et d'un café solidaire ouvert aux habitants.

Nous soutenons également les lieux de formation pour les jeunes et les personnes en reconversion qui habitent notre territoire. Les Plombiers du numérique ont déjà formé 24 personnes dont la moitié sont de Magny-les-Hameaux, accueillis sur la plateforme du Data center de Telehouse – que nous avons pu inaugurer et visiter avec Monsieur le Ministre - et la plupart ont

déjà signé un CDI dans notre bassin d'emploi. La Ferme école Graine d'avenir a reçu sa première récompense avec une réussite à 100% à l'examen du CAP pour ses élèves, et se développe avec la construction d'un dortoir et d'un atelier de transformation. Nous l'accompagnons au niveau réglementaire pour permettre ces déploiements. Et je tiens à saluer les élèves puisque les légumes du buffet proviennent de leur ferme, donc de leur travail.

Nous continuerons évidemment de mettre en lien les entreprises de notre territoire avec les habitants en recherche d'emploi, de formation ou de reconversion ; et d'accompagner les commerçants et artisans qui souhaitent s'installer.

Toutes ces initiatives font revivre les valeurs de notre République au plus près des gens.

Nous avons également entamé une petite révolution, en reprenant en régie la restauration scolaire, dans le cadre d'une entente intercommunale avec la Ville de Trappes.

J'ai eu la chance de déjeuner dans l'ensemble de nos cantines en fin d'année, avec les représentants de parents d'élèves. Nous avons ainsi pu constater que les repas servis sont bons et de qualité, et que nos équipes de service et d'animation font un travail reconnu.

Nous allons continuer de travailler ensemble, avec la Ville de Trappes, pour l'obtention du label exigeant et reconnu d'Ecocert « En cuisine ». Et, dans le cadre de ma délégation pour l'agriculture à l'agglomération, nous poursuivrons l'engagement pour des formations dédiées aux 12 communes sur les cahiers des charges d'approvisionnement, la création de filières agricoles et la construction de fermes, comme celle que nous avons créée à Magny-les-Hameaux, pour garantir plus de produits locaux dans les assiettes des enfants et de tous les habitants.

Travailler en régie, pour la restauration, mais aussi pour le temps du midi, permet de garantir des emplois locaux, pérennes et valorisants, en qualifiant les interventions avec de vraies compétences suivies. Cela évite aussi de diluer les responsabilités de notre service public, dans des profits financiers qui ne reviennent pas aux habitants. Et si nous nous référons au résultat d'appel d'offres reçu en juin dernier, la régie publique ne coûte pas plus cher que la réponse reçue du privé sur le cahier des charges que nous avons travaillé avec les représentants de parents... J'invite d'ailleurs les collègues des syndicats intercommunaux de l'eau potable et de l'assainissement à s'interroger à ce sujet, alors que l'état des canalisations des réseaux d'eau est le premier responsable du gaspillage de cet essentiel de plus en plus rare. Et même si nous avons obtenu des travaux indispensables sur la rue Lemarchand, à Magny-Village ou à Romainville, il s'avère qu'il y a encore beaucoup à faire...

Un secteur de service public nous inquiète chaque année un peu plus... D'autant que malgré toutes les initiatives successives que nous prenons localement, comme avec nos 2 centres médicaux construits depuis 2014, nous ne parvenons pas à en endiguer sa disparition.

La médecine de proximité, dont la responsabilité incombe à l'État, est en voie de disparition, mais c'est finalement tout le service public de santé qui se trouve en déliquescence, du fait de choix désastreux et continus. Nous ne parvenons malheureusement pas à pallier tous les manquements... Mais nous ne lâcherons rien et sommes preneurs de toutes propositions dans ce domaine.

Je vous parlais tout à l'heure de l'optimisme de la volonté de toute notre équipe, avec chacune de vos participations, de vos initiatives que nous soutenons.

Parce que c'est aussi cela Magny-les-Hameaux : des habitants et agents investis pour le bien commun, bien loin des petites guéguerres partisans que cherchent quelques-uns.

Je ne peux citer toutes les initiatives tant la dynamique est forte, tant nous accompagnons de projets d'habitants et d'associations. Mais je souhaiterais partager avec vous un très bel élan engagé par notre association magnycoise Hansemble, qui agit auprès de jeunes en situation de handicap et leur famille. Je suis très fier que nous soutenions cette initiative de promenades en

« joëlette », accompagnées par des étudiants du territoire. Tout comme la proposition d'Élodie Delabarre, jeune magnycoise passionnée par le Japon, de partager la culture de ce pays. Je pourrais vous parler du festival « Remets Tes Tongs » moment convivial en début d'été, ou encore le « Parvis en fête » pour lequel le goûter géant est confectionné par des habitants avec plus d'un millier de gâteaux, crêpes, barbes-à-papa, chocolat chaud et vin chaud, avec le Marché de Noël de l'association des commerçants... toute la saison des spectacles d'associations et d'écoles que nous accompagnons... Les initiatives d'événements inter-associatifs, comme avec le golf et le basket-ball en 2023... Et le Téléthon, qui a encore battu un record, avec plus de 21 000 € collectés, qui fait de notre commune la plus solidaire du département. Ou encore toutes les décorations que vous pouvez découvrir ici et là, confectionnées par les habitants sur le thème de la Fraternité, et par les agents communaux.

Tout cela démontre le dynamisme et l'engouement à faire pour les autres, qui est la marque de fabrique de notre belle commune, de la solidarité et de l'engagement citoyen des habitants. L'équipe municipale a fait ce choix, depuis de nombreuses années à présent, de faire confiance aux initiatives citoyennes et associatives, dans tous les domaines : cette dynamique fait la fierté d'habiter ici, à Magny-les-Hameaux. Évidemment, nous vous proposons d'amplifier ce « faire ensemble ! »

Il y a aussi cette exposition photographique de sportives et sportifs que vous avez pu découvrir en arrivant. Cette exposition est l'œuvre d'Elyan Clément, jeune magnycois, que nous avons accueilli il y a quelques années en stage de 3<sup>e</sup> – nous accueillons chaque année des dizaines de jeunes stagiaires dans les services communaux -. Il s'est lancé dans la photographie et réalise avec nous sa première exposition.

À l'occasion de l'ouverture de cette année olympique et paralympique, avec Paris 2024 dont Magny-les-Hameaux est collectivité hôte, nous souhaitons vous présenter ces sportives et sportifs qui, dans leur diversité, portent haut les valeurs du sport et de la République, que Magny-les-Hameaux a rassemblées et fait siennes depuis 3 ans :  
Liberté, plus vite – Égalité, plus haut – Fraternité, plus fort.

Elles et ils symbolisent les plus de 3 800 adhérentes et adhérents de nos associations sportives, et celles et ceux qui pratiquent leur activité sportive sur l'ensemble de nos espaces aménagés, comme le skate parc (que nous avons rénové en 2023), ou encore dans nos nombreux espaces naturels préservés.

Plusieurs sont avec nous ce soir et je les invite à nous rejoindre, avec leur passion sportive, pour ouvrir l'année olympique et paralympique à Magny-les-Hameaux, sous vos applaudissements : Elyan, Yassine, Jean, Selma, Emma, Maïssa, Franck, Sylvie, Cyrille, Sébastien, Alexandre, Noëlla, Imran, Sarah et Hanaé, Alexandre, les représentants du Mollet Futé, Corentin, Florence, Adane.

Merci à celles et ceux qui font Magny-les-Hameaux, ensemble :

Les agents de nos services communaux, les élus municipaux, les bénévoles des nombreuses associations, les habitants qui s'ouvrent pour les autres, les commerces et entreprises, tous les partenaires de notre belle commune.

Nous continuerons de réfléchir ensemble, avec vous qui participez à adapter le présent et imaginer l'avenir. Ça sera par exemple l'objet des cafés citoyens qui reviennent cette année. Tout comme cela est et sera toujours le cas pour les projets publics qui dépendent directement de notre commune.

Tout comme nous l'avons fait, avec les ateliers citoyens, pour porter la voix de notre commune dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc naturel régional, si essentiel pour

l'innovation durable de notre territoire et auquel nous tenons particulièrement, je le répète dans cette période charnière où la situation peut nous inquiéter pour son avenir.

Nous sommes à présent propriétaires de cette Maison de l'environnement. Dès 2024, nous y poursuivrons les activités dans le cadre de la programmation culturelle, avec la présence active, que je salue, du MagLab, le nouveau Fablab de Magny-les-Hameaux, qui démontre chaque semaine un peu plus son utilité de fabrique citoyenne (d'ailleurs, les lettres magnycoises qu'ils sont en train de construire en sont une des réalisations collectives). Nous engagerons aussi, avec l'ensemble des habitants qui le souhaiteront, la construction du futur projet de ce lieu structurant pour notre commune en plein cœur de notre Centre-Bourg.

Car à Magny-les-Hameaux, là où il y a une volonté pour le bien commun, il y a une participation possible : je continuerai toujours d'y inviter toutes les bonnes volontés.

Ainsi, nous pourrions agir ensemble pour un égal accès au service public, j'évoquais la santé de proximité, il y a aussi un transport public utile à tous, comme cette mobilisation de notre équipe municipale avec les habitants face à la catastrophe du réseau de bus, suite à l'appel d'offre de la région.

Pour un environnement sanitaire protecteur de chaque individu, comme nous continuons d'interpeler le Président de l'agglomération concernant la ligne Très Haute Tension du Buisson, mais aussi pour tous les enfouissements de réseaux. Là encore, le seul bien commun doit toujours prévaloir pour protéger la population et répondre aux besoins de service public...

D'autant plus que nous avons fort à faire, puisque nous nous trouvons face à un défi sans commune mesure avec ce que nous avons pu connaître toutes ces dernières années. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour faire face, pour imaginer, révolutionner nos pratiques, changer nos modes de vie, face au changement climatique.

Quelques chiffres scientifiques pour rappeler l'enjeu :

- Paris pourrait connaître des vagues de chaleur en moyenne 34 jours par an d'ici 50 ans, contre 14 jours dans les années 2010 et le nombre moyen de nuits tropicales (avec une température supérieure à 20°) pourrait y passer de 5 à 35 par an.
- Le Programme ONU pour l'environnement prévoit une augmentation du nombre d'incendies de 14% d'ici 2030, et 30% d'ici 2050. Dans le bassin de la Seine, donc ici, les inondations représenteront l'un des risques naturels majeurs pour les transports.
- 40 % des insectes sont en déclin au niveau mondial. Depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année, alors qu'au moins 75 % des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs.
- Les années 2015 à 2022 ont été les 8 années les plus chaudes jamais enregistrées sur la surface de la Terre et nous observons une hausse de +1,9°C entre 2013 et 2022. Et 2023 s'est terminée proche de tous les records.

Ne pas prendre en compte ces éléments, voire les contredire, est une erreur fondamentale, et je pèse mes mots.

Il se raconte en effet, tellement n'importe quoi pour excuser l'inaction ou pour préserver quelques intérêts privés de jusqu'au-boutistes, qui pensent qu'ils s'en sortiront seuls...

Au-delà de simplement réduire l'impact de nos habitudes quotidiennes sur la planète, l'enjeu est désormais de réparer le vivant et les écosystèmes au maximum, de transformer nos modes de vie tout en nous adaptant au mieux pour nous protéger. En fait, de changer pour tout simplement vivre mieux dans les prochaines années.

Et nous constatons chaque jour les avantages de vivre dans un territoire en transition écologique, avec une nature préservée, du comestible partout, des initiatives d'habitants qui se multiplient pour apprendre à faire et pour accompagner les changements, des tests continus pour fabriquer



demain, des retours d'expérience pour évoluer. C'est l'éco-optimisme de Magny-les-Hameaux qui nous permet d'avancer avec enthousiasme et humilité !

L'accès à une nature préservée et un environnement sain doit être un droit universel. Nous y sommes engagés depuis plusieurs années déjà avec le retour de la nature en ville par de multiples plantations d'arbres et de comestibles, des cimetières végétalisés, l'arrêt de la minéralisation des sols et même une déminéralisation notamment de nos cours d'écoles : celle de Corot inaugurée en 2023, celles du groupe scolaire Gide que nous inaugurerons cette année (merci à l'Agence de l'eau, à la Région et au PNR pour leurs soutiens – cela représente près de 50% du montant des travaux). Nous allons poursuivre en 2024, toujours dans l'ordre des cours les plus bitumées, avec les cours de la Maison des Tout-Petits et nous discuterons avec les équipes éducatives de l'école Jammes pour refaire cette cour prochainement. Avec le Parc naturel régional, nous avons finalisé notre atlas communal de la biodiversité. C'est un outil essentiel pour connaître, préserver et valoriser notre patrimoine naturel.

Avec l'agglomération, nous agrandissons les fosses des arbres pour leur faciliter la vie, et ajouter de la biodiversité. Nous allons continuer de planter des arbres partout où c'est possible. Le Parc du bassin du Buisson va connaître sa 3<sup>e</sup> phase de travaux cette année pour en assurer sa fonction protectrice de la biodiversité, mais aussi d'îlot de fraîcheur et d'éducation à l'environnement.

Notre objectif est de toujours multiplier les îlots de fraîcheur, de faciliter l'absorption de l'eau dans les sols, d'apporter un environnement propice au développement de la biodiversité. J'invite chaque habitante et habitant à participer à cet élan.

Nous travaillons étroitement avec le Parc naturel régional pour sanctuariser des terres agricoles et des espaces de biodiversité remarquables dans le cadre du futur Plan de parc, à la suite des ateliers et souhaits exprimés par les habitants. Enfin, nous avons demandé à la Région, dans le cadre des discussions sur le futur Schéma directeur d'aménagement, que la vallée de la Mérintaise devienne une réserve naturelle régionale.

Pour notre transition énergétique, nous avançons d'abord sur la rénovation des bâtiments dans un plan pluriannuel basé sur les diagnostics de consommations. 3 équipements ont déjà été traités, dont l'hôtel de ville en 2023.

Les travaux du gymnase Delaune se poursuivent et vous pouvez à présent percevoir sa nouvelle physionomie, avec l'espoir d'une inauguration durant cette année olympique et paralympique.

Grâce au Fonds vert et au Fonds de soutien pour l'investissement public local (DSIL) obtenus pour 1,2 millions d'euros, nous allons pouvoir engager le projet suivant de rénovation énergétique : le groupe scolaire Corot-Samain. Prochain grand chantier que nous présenterons dès que possible.

L'an passé, ici-même, j'émettais le vœu d'un effet levier indispensable de la part de l'État. Ce vœu est exaucé cette année pour Magny-les-Hameaux ! Madame la Sous-Préfète, merci pour votre écoute, avec vos équipes, sur ce dossier, mais aussi de façon plus générale sur tous les sujets. Lorsque convergent la volonté politique et le soutien des partenaires de la commune, nous parvenons à faire beaucoup pour préparer l'avenir.

C'est le cas pour la reconstruction de notre collège Albert Einstein par le Département, dont c'est la responsabilité : dans les tuyaux depuis plus de 15 ans, et indispensable pour l'éducation des jeunes magnycoises et magnycois, le chantier débutera cette année, avec au-delà des enjeux fort de rénovation énergétique, des espaces éducatifs plus adaptés. Il s'agit d'un chantier complexe pour lequel nous travaillerons tous ensemble afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions.

C'est aussi le cas pour la construction de la future médiathèque par l'Agglomération, dont c'est la responsabilité, mais que notre commune finance en grande partie pour en assurer la faisabilité et garantir ainsi un accès à la lecture pour les habitants. Le chantier démarrera en ce début d'année, en fonction des résultats des appels d'offres. Comme nous avons associé les habitants

volontaires sur ce projet, nous informerons de la mise en place du chantier, et seront vigilants afin d'avoir le moins de nuisances possibles dans le secteur, même si nous savons bien que cette phase « chantier » est un passage obligé.

Nous continuerons d'accompagner en 2024 toutes les copropriétés et les bailleurs qui s'engagent pour une rénovation énergétique de leur patrimoine. Comme nous le proposons pour tous les habitants suite à notre adhésion au CAUE 78, qui apporte des conseils précieux en urbanisme, ou avec l'Agence locale de l'énergie et du climat. La rénovation énergétique des logements est une priorité sociale et environnementale.

Nous poursuivrons le remplacement de notre éclairage des bâtiments communaux, avec du LED. Le stade Jacques Anquetil sera équipé en 2024 et nous poursuivrons progressivement les remplacements dans toutes les écoles, comme pour l'école Louise Weiss en 2023.

Nous sommes aussi fortement engagés sur la question de la production d'énergie. Téléhouse, entreprise qui renforce actuellement son positionnement à Magny-les-Hameaux, a proposé à la commune, la mise à disposition de la chaleur de son Data center. Nous avons donc lancé une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur à l'échelle des différents quartiers de notre commune, et aussi de Saint Rémy-lès-Chevreuse que nous avons proposé d'associer à la démarche. Cette étude doit nous donner tous les éléments de faisabilité technique, juridique et financière pour ensuite prendre les décisions qui sembleront les plus efficaces. Nous avons reçu le soutien financier de l'ADEME et de la Région pour 80% du montant de cette étude, ce qui est une très bonne nouvelle là encore.

En parallèle, nous étudions la faisabilité de chaleur biomasse à Magny Village pour l'ensemble des équipements publics qui s'y trouvent, comme nous l'avons déjà réalisé pour le Centre technique municipal.

Enfin, le toit du nouveau gymnase Delaune est prêt à accueillir une centrale photovoltaïque, qui pourra être déployée par l'association EnRev. Ce projet d'énergie partagée et citoyenne a été soutenu par le Parc naturel régional et l'Agence locale de l'énergie et du climat.

L'une des difficultés de notre territoire reste son enclavement, même si les réseaux de bus ont progressé ces dix dernières années, avec une amplitude et une fréquence plus importante, et la création de lignes express aux heures de pointe. Tout cela reste un progrès incontestable mais nous continuons de demander des améliorations sur les week-ends qui restent difficiles pour nos déplacements. La question des transports en commun dépasse largement le cadre communal, puisqu'il dépend de l'aménagement global de nos agglomérations et de la Région : rapprochement habitat-emploi, services de proximité, lieu de loisirs et commerces accessibles...

A notre échelle communale, nous parvenons progressivement à constituer une commune qui offre de nombreux services de proximité pour les habitants, qui propose des espaces de culture, de loisirs et de sports ouverts à tout le monde, des commerces et artisans de qualité, et des entreprises qui recrutent, et dans laquelle il est plus facile de marcher et faire du vélo, de se déplacer en situation de handicap... En 2022, nous étions déclarés 1<sup>ère</sup> ville cyclable d'Île-de-France (5<sup>e</sup> de France dans notre catégorie) ; en 2023, nous étions pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive 1<sup>ère</sup> ville marchable d'Île-de-France (3<sup>e</sup> de France).

C'est le résultat de l'ensemble de notre politique d'aménagement communal donnant plus d'espace au piéton et au cycliste. Le choix courageux de changer l'ordre de priorité en passant l'ensemble des espaces habités à 30 km/h fait partie de cette politique.

Même s'il y a toujours des gens à ce point individualistes qui oublient qu'ils peuvent être piétons avec leurs familles, le bilan est positif et nous allons poursuivre le suivi de cette mesure et les aménagements, si nécessaire. Mais il est de la responsabilité de chaque personne de respecter les autres : considérez ce message comme un appel à plus de civisme.

Nous avons obtenu, avec la nouvelle Agence des mobilités, la possibilité de décentraliser la location de vélo directement en face de l'hôtel-de-ville, plutôt qu'à la gare de Montigny. Nous intervenons auprès de l'agglomération pour assurer la continuité des premiers travaux engagés en 2023 dans la côte de la Butte aux Chênes. S'ils sont déjà un progrès de lien vers la commune de Voisins et le bassin d'emploi de l'Est de Saint Quentin-en-Yvelines, la continuité cyclable reste un préalable pour favoriser l'usage du vélo. C'était l'objet de l'aménagement réalisé sur la côte des Buis pour remplacer les fameuses marches depuis et vers Saint-Remy-lès-Chevreuse : je suis heureux de voir aboutir ce dossier pour lequel nous avons beaucoup échangé avec mon collègue Dominique Bavoil. Nous continuons de proposer également à l'agglomération le déploiement sur l'ensemble de nos communes, d'un service de vélos en libre-service, comme c'est le cas avec les trottinettes : il serait une opportunité pour favoriser encore la découverte de l'usage du vélo pour la plupart des déplacements quotidiens.

Les éducateurs sportifs de notre service des Sports forment aussi plusieurs centaines d'enfants, en accord avec les directions d'écoles, dans le cadre du « Savoir rouler à vélo », car l'apprentissage est un élément moteur pour changer les modes de déplacement, tout comme les circuits plus ludiques qui offrent des occasions de découvrir notre territoire en marchant ou en pédalant : les parcours comestibles inaugurés en 2023 en sont un exemple.

Nous continuerons de déployer des stationnements vélo, en lien avec les demandes des habitants, des itinéraires pédestres également, tout comme nous vous avons interrogé sur la notion de covoiturage qui reste encore peu usité dans notre secteur.

Mais le désenclavement de notre commune, comme celui de toute la Vallée de Chevreuse, ne se réalisera qu'avec l'engagement fort de la Région pour assurer des liaisons de gares à gares performantes, cadencées et rapides, des axes structurants renforcés (la ligne B du RER est un axe indispensable).

C'est une demande forte que nous portons avec l'ensemble des collègues du canton de Chevreuse-Maurepas depuis des années, d'autant plus avec la perspective d'arrivée d'une ligne 18 du Grand Paris, qui ne répond pas aux besoins de déplacement des habitants sur l'axe Sud-Nord, mais qui va détruire de façon durable les continuités écologiques, agricoles et ajouter du bruit dans notre environnement, en plus du trafic aérien existant face auquel nous luttons déjà difficilement avec les associations, à un moment où l'État lui-même demande aux collectivités des Plans de prévention du bruit dans l'environnement...

Alors un vœu pour 2024 dans ce domaine ? Que le pragmatisme du terrain, que représentent les élus locaux – je parle là de la démocratie locale – soit mieux respecté, donc écouté, pour accélérer la transition écologique du territoire dans lequel nous vivons, plutôt qu'une technocratie qui dilue encore une fois les responsabilités : la Société du Grand Paris en est l'exemple type. Cela commencerait par exemple tout simplement, par cette étude des flux de déplacements que nous demandons depuis plus de dix ans à présent, pour laquelle toutes les autorités compétentes se renvoient la balle...

Tous les projets réalisés et à venir, dont je vous ai présenté quelques exemples, sont le fruit de l'action avec les habitants, d'une équipe municipale que j'ai l'honneur, la joie et la fierté d'animer. Une équipe totalement mobilisée pour le bien commun, pour les habitants et pour notre belle commune. Vous constatez ce soir le chemin parcouru encore en 2023, même si vous aviez déjà reçu notre compte-rendu annuel de mandat avec votre Magny'Mag de janvier. Vous pouvez aussi considérer le chemin ambitieux que nous engageons pour 2024. Avec toujours à cœur de faire ensemble le bien commun, avec toujours les objectifs de lutte et d'adaptation face au changement climatique, que personne ne soit laissé de côté ou dans la difficulté, de participation au mieux et à tous les âges, de dialogue dans des partenariats indispensables avec les autres collectivités et l'État.

Pour plus de compréhension mutuelle, de lien et de solidarité entre les habitants : de Fraternité, car « la démocratie doit être une fraternité sinon, c'est une imposture ». Oui ! C'est toujours ce grand Homme, Antoine de Saint-Exupéry, qui aide à éveiller nos convictions.

Au nom du Conseil Municipal, pour chacune et chacun d'entre vous, vos proches, pour toutes les familles et pour la grande famille de Magny-les-Hameaux, je souhaite une très belle année de bonheur :

Quand il fait sombre cherchez les étoiles,

Quand il pleut cherchez les arcs en ciel,

Et chaque jour, faisons ensemble cette Fraternité, plus fort !